

ROSAMOR

Mise en place d'un numéro vert

Une cellule d'appui et un numéro vert ont été mis à la disposition des victimes de l'incendie de l'usine «Rosamor» par «Axa Assurance Maroc», indique un communiqué de cette société. L'objectif de cette cellule, constituée de responsables des services «Accident du travail» et «Décès», est d'accélérer la procédure d'indemnisation des sinistrés assurés par ses soins et d'anticiper sur le traitement des dossiers.

A travers le numéro vert (0 8000 12 12), les victimes ou leurs ayants droit, descendants et ascendants pourront avoir des informations sur les pièces à fournir, les formalités légales à accomplir, les délais correspondants et l'état d'avancement de leurs dossiers.